LA FRANCE ET LE MAROC DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE AU TRAITÉ DE PAIX DE 1767

PAR

CHRISTIAN OPPETIT

INTRODUCTION

La présente étude a pour objet une période assez mal connue de l'histoire des relations franco-marocaines, puisque la publication des Sources inédites de l'histoire du Maroc s'arrête en 1718 et que les études qui ont été publiées sur les rapports de la France et du Maroc ne traitent généralement que d'une manière fragmentaire du xviiie siècle.

Nous avons donc, dans ce travail, essayé d'établir un état de la question au moment de la fermeture des consulats français au Maroc, en 1718; nous avons cherché ensuite quels rapports la France a entretenu avec un pays où elle n'était plus représentée officiellement et nous avons examiné comment se posaient les problèmes qui naissaient de cette situation ambiguë; enfin, nous avons voulu montrer pourquoi et comment la France a tenté de plus en plus résolument de rétablir son influence officielle, en raison de son essor commercial dans la seconde moitié du xviiie siècle.

SOURCES

Les sources utilisées pour ce travail ont été principalement :

A Paris, les fonds des Affaires étrangères déposés aux Archives nationales (particulièrement les séries BI et BIII), ainsi que les fonds de la Marine déposés aux Archives nationales (particulièrement le fonds B⁷).

En province, les fonds des Archives de la Chambre de commerce de Marseille (particulièrement les séries E, J, LI (fonds de la Santé) et LIX (fonds Roux).

CHAPITRE PREMIER

LE MAROC DE MOULAY ISMAĪL

Moulay Ismaîl a solidement établi l'autorité de la dynastie alaouite au Maroc; il a organisé l'armée et l'administration, assuré la sécurité et la paix dans tout le royaume. Sous son impulsion, le Maroc a retrouvé une dimension internationale; son influence s'étend au-delà des frontières traditionnelles, en Mauritanie et sur les bordures sahariennes, qui tombent sous le contrôle du sultan. Mais cette façade de prospérité cache de graves faiblesses : l'impossibilité d'établir un impôt suffisant pour entretenir une administration moderne et l'échec du contrôle du commerce intérieur condamnent la réorganisation entreprise par le sultan; d'autre part, l'armée, qui a pris une grande importance, pèse de plus en plus lourdement sur la vie publique; à la mort du souverain, elle exerce une véritable dictature sur l'ensemble du pays, faisant et défaisant les prétendants. La politique extérieure de Moulay Ismaîl porte aussi la marque de cette fragilité : le sultan se révèle incapable d'établir les bases d'une entente durable avec les pays européens.

CHAPITRE II

LES PROBLÈMES DE LA COURSE ET DE L'ESCLAVAGE

A la fin du xviie siècle, les problèmes de la course et de l'esclavage dominent, comme pour la période précédente, les rapports franco-marocains. La technique de la course est la même depuis le début du siècle, époque où se constitua la république des corsaires de Salé; la hardiesse des corsaires salétins est toujours légendaire. Mais la main-mise de Moulay Ismaīl sur les bénéfices de la course et l'action répressive des marines européennes sur les côtes du Maroc ont pour résultat de diminuer sensiblement l'activité des corsaires, malgré les exploits de quelques-uns parmi les plus célèbres d'entre eux, comme Ben Aīcha. L'esclavage, qui est lié à la course, n'est plus sous le règne de Moulay Ismaīl une affaire privée : le roi rachète presque tous les esclaves et les emploie à Meknès à des travaux divers. Ils sont secourus dans leur misère par la mission de Franciscains espagnols à Meknès et par les Pères Rédempteurs, qui se font auprès d'eux les intermédiaires de leurs familles et essaient de négocier des rachats.

CHAPITRE III

LES RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANCO-MAROCAINES

JUSQU'À LA FERMETURE DES CONSULATS.

LE PROBLÈME DU RACHAT DES CAPTIFS

Le fait que Moulay Ismail considère l'esclavage comme une affaire d'État ne facilite pas le rachat des captifs chrétiens au Maroc, et particulièrement celui des Français qui sont, d'après le consul J.-B. Estelle, près de trois cents à la fin du XVII^e siècle. En effet, Moulay Ismaïl veut racheter tous les galériens marocains prisonniers à Toulon et Louis XIV ne veut pas dégarnir les chiourmes : le problème reste donc insoluble. Toutes les tentatives de rachat ou d'échange général échouent les unes après les autres et quelles que soient les pressions que l'on fasse subir au gouvernement; d'ailleurs Moulay Ismaïl tire profit de la rivalité maritime franco-anglaise et de la faiblesse française sur mer, ne négociant que lorsqu'il y est contraint. Après l'échec de l'amabassade en France de Ben Aīcha en 1699, les Pères Rédempteurs négocient quelques rachats partiels avec l'accord et le soutien de Pontchartrain; mais les résultats sont peu importants.

CHAPITRE IV

LE COMMERCE FRANÇAIS AVEC LE MAROC JUSQU'À L'AVANIE DE 1716.
L'AVANIE DE PILLET ET SES CONSÉQUENCES.
LE DÉCLIN DE L'INFLUENCE FRANÇAISE

L'influence française au Maroc est très importante jusque dans les premières années du XVIIIe siècle; le trafic ne connaît presque jamais d'interruption, malgré l'état incertain des relations officielles entre les deux gouvernements. Les nombreux négociants français se groupent autour du consul de la « nation française » à Salé; les protestants en sont en principe exclus. D'après le consul J.-B. Estelle, le commerce français au Maroc présente un aspect bien particulier, tant par la nature des échanges que par les méthodes commerciales qui y sont employées : le produit de la vente des produits français est supérieur au montant des achats des produits marocains. La plus grande partie de ce commerce se fait avec la Provence; mais on compte aussi des négociants de Nantes, de La Rochelle et de Saint-Malo. Ben Aïcha, qui nous était devenu favorable, voit son influence décliner après l'échec de son ambassade à Versailles: la présence française diminue alors au Maroc. Les revers maritimes de la France au début du xviiie siècle, l'installation des Anglais à Gibraltar, ajoutés aux difficultés commerciales proprement dites (déficience du crédit), font que l'Angleterre nous supplante complètement à la fin du règne de Moulay Ismaïl. L'avanie de 1716, déclarée par le sultan pour obtenir le remboursement des dettes contractées par Pillet, négociant protestant de Salé, consomme la rupture diplomatique avec le Maroc.

CHAPITRE V

LES RAPPORTS FRANCO-MAROCAINS DE LA FERMETURE DES CONSULATS
AU RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE INTÉRIEUR AU MAROC

La prépondérance de l'influence anglaise au Maroc à la fin du règne de Moulay Ismaîl est marquée par la signature d'un traité anglo-marocain extrêmement avantageux pour l'Angleterre, en 1721. Cette alliance ne peut que renforcer l'hostilité marocaine aux pays du « pacte de famille » : les Marocains,

approvisionnés en armes par les Anglais, reprennent le siège de Ceuta; les corsaires, dont l'activité connaît un renouveau à cette époque, pourchassent les navires français. Cette combativité ne décourage pas le consul français de Cadix dans ses tentatives pour rétablir l'influence française au Maroc, mais la mort de Moulay Ismail ne lui permet pas d'aboutir. Désormais, l'anarchie règne au Maroc et empêche toute relation suivie avec ce pays; malgré la sympathie de Moulay Ahmed El Dehbi, on ne peut conclure un traité de paix; Moulay Abdallah, qui le remplace, n'est pas aussi favorable à une entente avec la France et sa méfiance à notre endroit fait échouer les négociations entreprises entre 1733 et 1737 par l'intermédiaire du négociant J.-E. Rey. De 1737 à la fin des années quarante, la confusion intérieure redouble, décourageant toute possibilité d'accord. Pendant toute cette période, les corsaires, profitant de l'anarchie, se livrent à la piraterie; les navires français, en liaison avec la marine hollandaise, exercent un contrôle strict aux alentours du détroit de Gibraltar et sur les côtes d'Espagne et du Portugal.

CHAPITRE VI

LES CONDITIONS NOUVELLES DES RELATIONS FRANCO-MAROCAINES

Vers 1750, le sultan Moulay Abdallah semble assuré sur son trône; il rétablit son autorité sur le Maroc éprouvé par vingt-cinq ans de convulsions; il est aidé dans son œuvre par son fils, le futur Sidi Mohammed. Mais cette stabilité profite surtout aux nations du Nord, et en premier lieu à l'Angleterre et à la Hollande, ainsi qu'au Danemark, qui signe en 1755 un traité avec le sultan. Si la France reste encore officiellement à l'écart, de très nombreux commerçants prennent l'initiative de recommander, dans des mémoires adressés au secrétaire d'État à la Marine, le rétablissement des relations avec le Maroc; ces mémoires sont, d'une manière générale, tout à fait différents de ceux de la période précédente : les raisons avancées sont essentiellement d'ordre commercial; le problème des corsaires et des esclaves passe au second plan. Mais la faiblesse maritime de la France et les difficultés naissant des problèmes en suspens rendent très longues les négociations; elles n'aboutiront qu'en 1767.

CHAPITRE VII

LE COMMERCE DE MARSEILLE AVEC LE MAROC

Le commerce du Maroc avec la France se fait le plus souvent par Marseille, qui bénéficie des mesures de faveur édictées par Colbert en 1669.

Les institutions commerciales marseillaises sont très bien adaptées au commerce du Levant et à celui du Maroc, qui présentent entre eux de nombreuses analogies. Le mouvement des navires en provenance du Maroc est lié à la conjoncture générale : difficultés de crédit, peste de 1720, guerres avec l'Angleterre; mais il obéit aussi à des raisons spécifiques, difficultés de la navigation dans la

Méditerranée occidentale, état de nos relations avec le Maroc, influence des pays nordiques. Les documents consultés donnent une idée générale du trafic marocain avec les maisons marseillaises, sans nous permettre toutefois de suivre dans le détail le commerce indirect se faisant par Cadix ou Livourne, sinon de manière fragmentaire, et sans jamais permettre, en tout cas, de le mesurer exactement.

PIÈCES ANNEXES

Tableau général des capitaines faisant le commerce du Maroc à Marseille de 1693 à 1767. — Tableau représentant l'activité des pirates salétins et les pertes et prises du commerce français avec le Maroc de 1699 à 1767. — Graphique nº 1 : montant annuel de l'imposition perçue par la Chambre de commerce de Marseille sur les navires en provenance du Maroc. — Graphique nº 2 : arrivage annuel de navires en provenance du Maroc à destination de Marseille. — Graphique nº 3 : pertes des navires français faisant commerce avec le Maroc et prises de navires français par des corsaires salétins. — Graphique nº 4 : mouvement des navires venant des Échelles du Levant (extrait de Marseille ville morte).

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Liste des marchandises exportées au Maroc par Marseille pendant l'année 1724. — Extrait du Journal de Verdun de juillet 1729 : commentaire du traité anglo-marocain. — Extrait du Journal de Verdun de la fin 1729 : luttes successorales après la mort de Moulay Ismail. — Mémoire de Pierre Terral préconisant la conquête du Maroc, 1729. — Extrait du Journal de Verdun de mars 1730 : commentaire de l'ouvrage du capitaine Braithwaite, Histoire des révolutions de l'empire de Maroc... — Mémoire de novembre 1730 sur l'attribution de la correspondance relative au Maroc au secrétaire d'État de la Marine ou à celui des Affaires étrangères. — Instruction du ministre de la Marine au consul Français à Alger portant sur l'achat des livres rares et précieux conservés dans les mosquées. — Liste des esclaves français à Meknès en 1733. — Commentaire et observations sur un projet de traité franco-marocain de 1735. — Lettre du roi du Maroc à Louis XV, 27 février 1735. — Dépense prévue pour l'armement d'un vaisseau et de trois frégates pendant six mois de campagne; dépense prévue pour une campagne contre les Salétins. — Mémoire du comte de La Rochallard sur la guerre contre les Salétins. — Journal de bord de la frégate « La Gazelle » pendant la campagne de 1737 contre les Salétins. — Instructions du roi au marquis d'Antin, chef de l'escadre envoyée en 1737 contre les Salétins. — Éclaircissements fournis par le représentant hollandais en réponse aux renseignements qui lui ont été demandés sur les croisières hollandaises au Maroc. — Reconnaissance de la côte du Maroc, 1737.

ILLUSTRATIONS

Violitorionès occidentile del de las relations avec an Maron, inflating alos pays nordiques. Les desqueurs commendant in the lafe, or relating the reasoning sylve les malagnes commendant commendants of the last commendants

A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR

Tabo a referrible analytic form and a sure of all to a filters are in 1603 3 keys. Tableau op og og to be de parte i bede parte i to a teles per entre de parte de parte i to a sure de parte entre de parte entre de parte entre en provenance de viene de viene de parte entre en provenance de viene de viene de parte entre entr

SOUTH THE PARTY SOUTH

Liste ne carebandises and an inferred to the care part of trait

1724. Strait do Jonesal de la care de inities (172) acomenciaire do trait

1824. Strait do Marce, 122. Strait do Lectre 1 real commentaries de la conquerte do Marce, 122. Strait do Lectre 1 real commentaries de la marce 1730.

183 conquerte do Marce, 122. Strait do Lectre 1 Lectre de marce 1730.

184 Conquerte do Marce, 123. Strait do Lectre 1 Strait de marce 1730.

185 conquerte de la commentarie de la conquertarie de la Straite an conquerte con la conquertarie de conquertarie de la conquertarie de conq

EXIOPER PERSONS

a flynnig û

12